

## Conseil municipal 14 avril 2017 Fixation des taux pour 2017

Mon collègue Stéphane Filipovitch l'a rappelé tout à l'heure, c'est grâce au travail sérieux de l'équipe précédente sous la direction d'Eugène Binaisse que notre ville a pu sortir de la situation de quasi-faillite dans laquelle elle était plongée.

Je suis natif d'Hénin-Beaumont et j'y ai toujours habité, contrairement à M. Sulzer dont j'ai appris dans *la Voix du Nord* que sous la précédente mandature, il était hébergé au local du FN quand il venait au conseil régional et qu'il y partageait la même salle de bains que David Rachline qui devait sûrement fournir un important travail à la région... Habitant d'Hénin-Beaumont, j'ai vu la ville se redresser sous la mandature d'Eugène Binaisse. Vos invectives outrancières à son encontre sont odieuses et injustes et l'avenir rendra justice à Eugène Binaisse.

Grâce au travail d'Eugène Binaisse, la Taxe d'Habitation a baissé de 10 % en 2013 et vous avez pu, en 2014 et en 2015, poursuivre la dynamique engagée par Eugène Binaisse.

Dès l'année dernière, notre groupe avait souhaité une baisse sensible du taux de la Taxe Foncière. Vous ne l'avez pas fait l'année dernière, vous le faites cette année avec une baisse de 3 % du taux.

Pour la clarté du public, il faudrait pouvoir convertir ces 3 % en euros. Je vous l'ai demandé hier en commission : à combien d'euros évaluez-vous cette baisse du taux de la Taxe Foncière pour un contribuable lambda ?

J'espère que vous aurez une réponse à nous fournir, mais même en tenant compte de cette baisse de 3 %, c'est-à-dire de 400 000 €, le produit des taxes qui rentrent dans les caisses de la ville est en augmentation de 0,2 %. Cela signifie que nous aurions sans doute pu faire plus sans mettre en péril nos capacités à investir.

Alors, vous nous expliquez que d'autres baisses pourraient intervenir dans les années à venir. Peut-être...

Mais c'est dès maintenant que vous auriez pu faire un effort supplémentaire, peut-être en accompagnant cette baisse du taux de la Taxe Foncière d'une baisse parallèle du taux de la Taxe d'Habitation afin que tous les contribuables puissent sentir une baisse sensible de leurs impôts locaux.



## Conseil municipal 14 avril 2017 Fixation des taux pour 2017

Ces remarques étant faites, nous voterons donc pour cette baisse des taux, qui n'est que symbolique et insuffisante, avec le regret que vous n'alliez pas plus loin.

**David NOËL**